



Certification professionnelle

Exercice des Activités Liées aux Animaux de Compagnie des Espèces Domestiques

Objectif

- Valider les compétences permettant l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

Les conditions d'admission (prérequis)

- Etre âgé de + de 18 ans (copie pièce d'identité).
- Bénéficier d'un financement de formation.
- Maîtrise de la langue française écrite, lue et parlée.

Les modalités

Pour entrer en formation, il faut trouver un financeur :

- **Si vous êtes demandeur d'emploi :**
contacter France Travail ou votre Conseil régional.
- **Si vous êtes employé :**
contacter l'organisme auquel cotise votre entreprise pour la formation continue.
- **Autofinancement possible.**
- **Utilisation du CPF** (Compte personnel de formation).



Durée de la formation

- La durée minimale de l'action de formation est de :
 - 17 heures pour la catégorie «Autres animaux domestiques»
 - 21 heures pour la catégorie «Chien/Chat»
 - 38 heures pour trois catégories d'animaux.

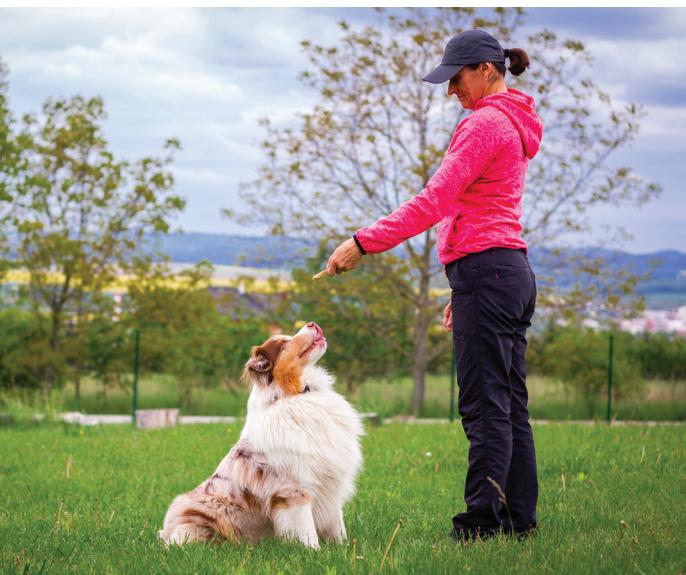
Cette formation vise à sensibiliser les stagiaires aux besoins des animaux domestiques autour de 8 domaines dont :

- Apprécier l'état de forme d'un animal et reconnaître les signes d'alerte des maladies.
- Prodiguer les principaux soins d'entretien d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.
- Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes.
- Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie et soins aux nouveaux nés.



Délai d'accès à la formation

- Entrées et sorties fixes
- La MFR s'engage à apporter une réponse au candidat dans un délai maximum d'un mois après la prise de contact et dans un délai d'un mois avant l'entrée en formation. Plusieurs dates possibles : contacter l'établissement.



Modalités pédagogiques

- En amont de la formation, délivrance de supports de formation (livre numérique) envoyés par mail.
- L'établissement dispose d'une animalerie pédagogique, salon de toilettage et terrain d'éducation canine.
- Des espaces numériques et bornes WIFI sont disposés et accessibles dans tout l'établissement.
- Des outils pédagogiques innovants : vidéo-projecteurs, ordinateurs, tableaux interactifs ...

Contact formation

- mfr.formation.adultes@gmail.com

Tarifs de la formation

- Les prix sont établis en fonction du prix du marché.
Formation Chien/chat : 252€
Formation Autres animaux domestiques : 204€
Pour les 3 catégories : 456€
Frais de dossier : 48€
- Les frais d'hébergement et de déplacement sont à la charge du stagiaire (pas d'hébergement en centre de formation).
- Restauration du midi possible (9.40€/repas)
Nous contacter pour établir un devis

Accessibilité pour tous

- Les salles de classe et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute information concernant les adaptations de nos formations aux personnes en situation de déficience ou de handicap, contacter notre référent «handicap» pour évoquer votre situation.



L'évaluation pédagogique

- L'évaluation s'effectue en fin de formation par QCM.
- Elle porte sur les huit thèmes suivants : alimentation - comportement - logement - droit - reproduction - santé animale - transport - sélection
Les résultats sont consultables via notre site Internet.
 - Code RS : 5650
 - Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.
 - Date d'enregistrement : 10/12/2021
 - Date d'échéance : 31/12/2026
 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5650/>